

APRÈS ART. 16 TER

N° AS547

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS547

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

à l'amendement n° AS|377 de M. Colombani

APRÈS L'ARTICLE 16 TER

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination qui tire les conséquences de la suppression des dispositions pénales à l'article 16.